

Location de salles Municipales (formule 12 heures - du lundi au dimanche ⁽¹⁾)

SALLE	CAPACITE D'ACCUEIL	PARTICULIERS		ASSOCIATIONS		ÉCOLES		PARTIS OU GROUPEMENTS POLITIQUES ⁽²⁾	STRUCTURES PRIVÉES ET COMITÉS D'ENTREPRISE	
		Marquet-tois	Extérieurs	Marquet-tois ⁽³⁾	Extérieurs	Marquet-tois	Extérieurs		Marquet-tois	Extérieurs
ABBAYE	250 pl. debout 200 pl. assises	424€	696€	303€	696€	GRATUIT	696€	696€	545€	817€
PARVIS	235 pl. debout 160 pl. assises									
DOMAINE DU VERT BOIS	110 pl. debout 60 pl. assises	394€	666€				666€	666€	545€	817€
BLATIER	30 pl. assises	182€	383€	66€	383€		383€	383€	300€	450€
STUDIO 4 ANNEXE BAS	200 pl. debout 119 pl. assises	394€	666€	272€	666€		666€	666€	515€	787€
STUDIO 4 SPECTACLE sans régie	210 pl. assises			363€	757€		757€		605€	888€
RÉGIE STUDIO 4 SPECTACLE (tarif par heure)	210 pl. assises			61€	65€		65€		61€	65€
Tarif Journée KIOSK SALLE I. AUBRET sans régie et sans SSIAP1 ⁽⁴⁾	Variable. Nous consulter			600€	1000€		1000€	1000€	1000€	1500€
Forfait 11 journées de location KIOSK SALLE I. AUBRET sans régie et sans SSIAP1 ⁽⁵⁾	Variable. Nous consulter								10 000€	15000€
Supplément REGISSEUR pour 1 journée de location KIOSK SALLE I. AUBRET	Variable. Nous consulter			500€	500€		GRATUIT	500€	500€	500€
Supplément SSIAP 1 pour 1 journée de location KIOSK SALLE I. AUBRET	Variable. Nous consulter			500€	500€	GRATUIT	500€	500€	500€	500€

⁽¹⁾ 12 heures consécutives comprises dans le cadre horaire d'occupation de chaque salle – Tarifs divisés par 2 lors d'une location à la ½ journée : soit 6 heures consécutives comprises dans le cadre horaire d'occupation de chaque salle – pas de possibilité de location à la demi-journée pour le Kiosk

⁽²⁾ Tarif applicable au-delà de 2 mises à disposition gratuites par an, pour les partis ou groupements politiques représentés au Conseil Municipal, et tarif applicable, en période pré-électorale au sens de l'article L 52-1 du Code Électoral, au-delà de 4 mises à disposition gratuites, pour les partis ou groupements politiques, dans le cadre d'une campagne électorale et ayant annoncé une candidature à l'occasion d'élections sur le territoire communal.

⁽³⁾ Gratuit pour les réunions d'Assemblée Générale ainsi que pour 2 occupations sur une année (hors activités régulières) pour l'ensemble des salles et limité à une seule occupation par an pour le Kiosk.

⁽⁴⁾ Jauge minimum de 250 personnes sauf pour les structures privées, comités d'entreprises, groupements et partis politiques.

⁽⁵⁾ Forfait de 11 locations journée (hors week-end et mercredi soit les lundi, mardi, jeudi, ou vendredi) sur un an (année civile).

Location de salles Municipales (formule Week end⁽¹⁾)

SALLE	CAPACITE D'ACCUEIL	PARTICULIERS	
		Marquettois	Extérieurs
ABBAYE	250 pl. debout 200 pl. assises	525 €	837 €
PARVIS	235 pl. debout 160 pl. assises		

⁽¹⁾ du samedi 8h au dimanche 2h et le dimanche de 8h à 16h.

Location de salles Municipales (Options)

	TARIF OPTIONNEL
Ménage hors lavage vaisselle	106 €
Lavage vaisselle	106 €

Pénalités forfaitaires liées à l'occupation et à la location des salles municipales

	TARIF FORFAITAIRE
Ustensile ou accessoire de cuisine perdu, abîmé ou cassé (couverts, vaisselle, corbeille à pain, pelle à tarte, tire-bouchon, etc.)	10€/ustensile
Matériel de cuisine perdu, abîmé ou cassé (percolateur, plat en inox, plat pour armoire chauffante, etc.)	100€/accessoire
Défaut de nettoyage ou non respect du tri des déchets	106€
Absence de verrouillage de porte / d'enclenchement d'alarme / de fermeture des lumières ou des fluides après occupation	50€/jour

Location de salles et de terrain de sports extérieurs*

	TARIFS HORAIRE OU FORFAITAIRE
Salles de sport (tarif horaire)	66€/h
Stade (tarif horaire)	106€/h
Stade (forfait 6h00 pour d'utilisation)	525€/forfait
Stade (allumage des projecteurs pour 6h00 d'utilisation)	161€/forfait

*Gratuit pour les écoles, les associations et les accueils de loisirs Marquettois